



ZOOM technique n°2

Les services et équipements du Boulonnais

Février 2010

Au SOMMAIRE :

I. ANALYSE A PARTIR DE LA BASE
PERMANENTE DES EQUIPEMENTS

Page 2

II. ANALYSE A PARTIR
DES GAMMES D' EQUIPEMENTS

Page 4

III. ZOOM SUR QUELQUES TYPES
D'ÉQUIPEMENTS

Page 7

Page 8
Une analyse, des questionnements !

Ce deuxième numéro de « ZOOM TECHNIQUE », réalisé à partir d'une analyse des données de la Base Permanente des Equipements de l'INSEE, vous propose une étude sur les équipements du Boulonnais et leur répartition sur le territoire.

Cette étude comprend des limites car **la Base Permanente des Equipements ne prend en compte ni les équipements culturels ni les équipements sportifs.**

Toutefois elle permet de dresser, à partir d'une analyse fine de 136 équipements, un premier état des lieux de l'offre en services et équipements sur le Boulonnais.

Bonne lecture !

RAPPEL :

Le territoire du SCOT du Boulonnais c'est :

- ➔ 53 communes
- ➔ 141 000 habitants
- ➔ 453 000 hectares

I. Analyse à partir de la Base Permanente des équipements

La Base Permanente des Equipements

La Base Permanente des Equipements, mise à jour en 2008 par l'INSEE, est une liste de 136 équipements constituée **d'établissements publics, d'artisans, de professions libérales mais aussi de services marchands qui touchent à des domaines divers tels que le commerce, les services aux particuliers, l'enseignement, la santé et le tourisme**. Cette base ne provient pas d'une enquête, comme pouvait l'être l'inventaire communal, elle est composée de différentes sources administratives disponibles de façon permanente (fichiers ADELI, FINESS, SIRENE, RAMSESE*).

Cette base permet de produire différentes analyses, comme la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement. Toutes les données disponibles dans cette base sont rapportées à l'échelle de la commune.

***ADELI** : Automatisation des listes : enregistrements des diplômés des professionnels de santé, du social et des psychologues.

SIRENE : Système Informatique pour le répertoire des entreprises et leurs établissements.

FINESS : Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux.

RAMSESE : Répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif.

Une répartition inégale des équipements sur le territoire

Sur l'ensemble du territoire du SCOT du Boulonnais on recense 3 213 équipements. Toutefois, les équipements ne se répartissent pas de manière homogène sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, plus de 40% des équipements se concentrent dans une seule commune, Boulogne-sur-Mer (1 286 équipements présents). A contrario, deux communes ne disposent d'aucun équipement, il s'agit de Pittefaux et Longueville.

Un taux d'équipement rapporté à la population plus faible qu'au niveau national

Rapporté à la population, dont la densité est l'une des plus importantes de France, le nombre d'équipements sur le territoire du SCOT du Boulonnais est inférieur au niveau national. Ainsi, le territoire du Boulonnais possède en moyenne 2,27 équipements

pour 100 habitants, contre 2,66 pour le niveau national. Ce nombre d'équipements pour 100 habitants sur le SCOT reste cependant supérieur aux moyennes régionales, qui avoisinent les 1,96 équipements pour 100 habitants.

Lycée Edouard Branly - Boulogne-sur-Mer





Un taux d'équipements qui diffère selon les communes du Boulonnais

Le taux d'équipement rapporté à la population s'exprime différemment selon les communes du SCOT. Ainsi, la carte met en évidence la très bonne densité d'équipements des communes de Desvres et de Neufchâtel-Hardelot.

La très bonne densité d'équipements de Desvres (3,46 équipements pour 100 habitants) justifie son caractère de bourg central dans l'espace rural, celle de Neufchâtel-Hardelot (3,51 équipements pour 100 habitants) s'explique par sa fonction touristique. En effet, la population de Neufchâtel-Hardelot est multipliée l'été avec l'arrivée des saisonniers, ce qui nécessite un nombre d'équipements plus élevé.

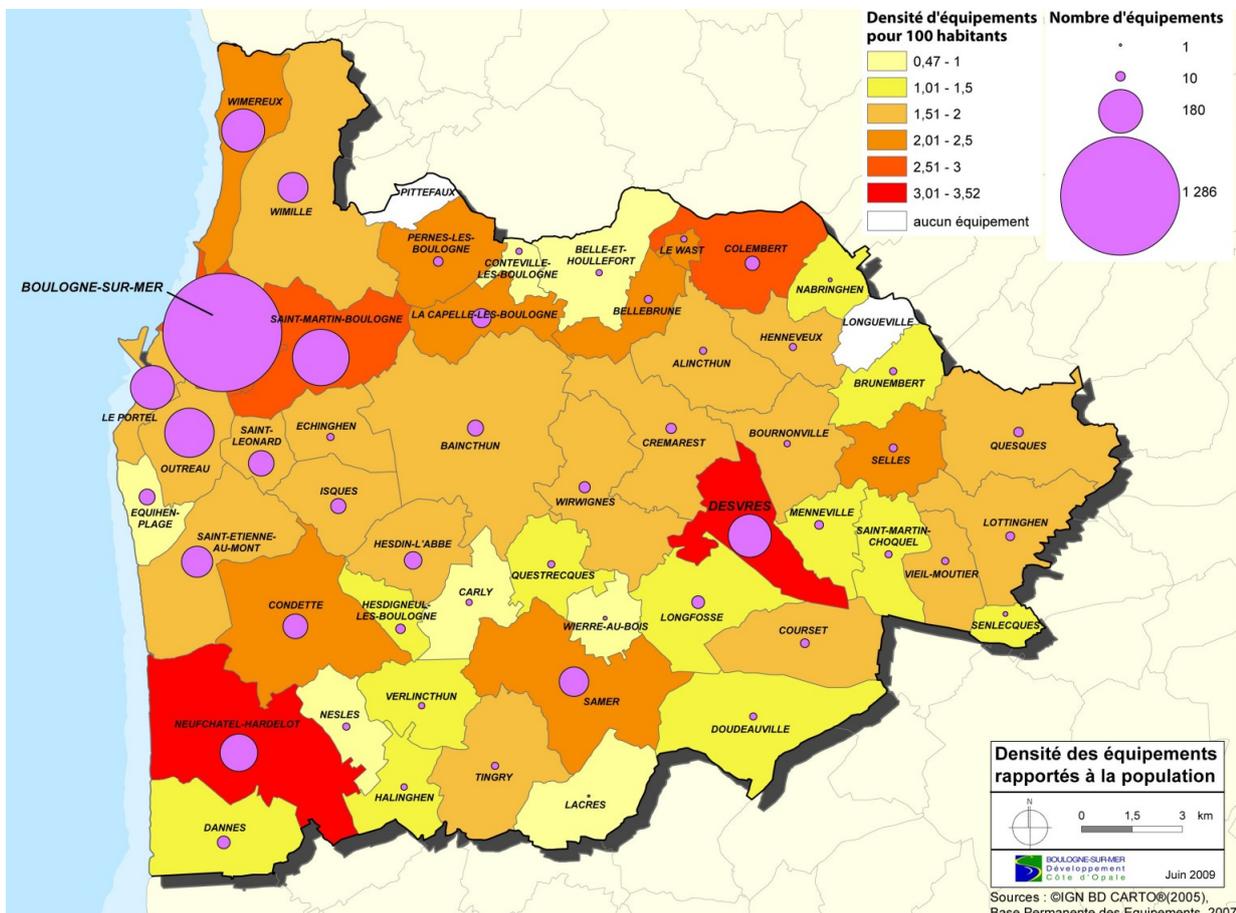
Les communes de Boulogne-sur-Mer (2,9 équipements pour 100 habitants) et Saint-Martin-Boulogne (2,58 équipements pour 100 habitants) ont aussi une bonne densité d'équipements car ces communes concentrent des équipements supérieurs (lycée, hôpital, cinéma...) qui ne profitent pas aux seuls habitants de ces

communes mais à tout le territoire du SCOT.

Dans l'espace rural, on identifie aussi des communes mieux équipées que celles qui les entourent, il s'agit de la commune de Samer (2,36 équipements pour 100 habitants), de Condette (2,27 équipements pour 100 habitants) et de Selles (2,18 équipements pour 100 habitants) mais aussi de l'ensemble des communes situées le long de la RN 42.

Sur le littoral, deux communes se distinguent par un niveau d'équipements inférieur aux communes limitrophes, il s'agit de Equihen-Plage (0,88 équipements pour 100 habitants) et Dannes (1,23 équipements pour 100 habitants).

Dans l'espace rural certaines communes ont une densité d'équipements faible, d'où le rôle important des pôles comme Desvres et Samer qui compensent la faible offre en équipements des communes rurales.



II. Analyse à partir des gammes d'équipements

Les gammes d'équipements INSEE :

L'INSEE a défini trois gammes d'équipements afin de mieux comprendre l'organisation du territoire. Pour chaque gamme (de proximité, intermédiaire et supérieure), un certain nombre d'équipements a été retenu.

La gamme de proximité (23 équipements) : poste, banque, réparation automobile, maçon, plâtrier-peintre, menuisier-charpentier-serrurier, plombier-couvreur-chauffagiste, électricien, coiffure, restaurant, agence immobilière, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie-charcuterie, fleuriste, école maternelle, école élémentaire, médecin omnipraticien, chirurgien-dentiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, pharmacie, taxi.

La gamme intermédiaire (27 équipements) : trésorerie, gendarmerie, pompes funèbres, contrôle technique automobile, école de conduite, entreprise générale du bâtiment, vétérinaire, blanchisserie-teinturerie, soins de beauté, supermarché, librairie-papeterie, magasin de vêtements, de chaussures, d'équipement du foyer, d'électroménager, de meubles, d'articles de sports et de loisirs, droguerie-quincaillerie-bricolage, horlogerie-bijouterie, collège, opticien-lunetier, orthophoniste, pédicure-podologue, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, hébergement personnes âgées, garde d'enfant d'âge préscolaire.

La gamme supérieure (24 équipements) : police, ANPE, location automobile et d'utilitaires légers, agence de travail temporaire, hypermarché, poissonnerie, parfumerie, lycée d'enseignement général ou technologique, lycée d'enseignement professionnel, établissement de santé court-moyen-long séjour, établissement psychiatrique, urgences, maternité, centre de santé, structure psychiatrique et ambulatoire, spécialistes en médecine, sage-femme, orthoptiste, soins à domicile personnes âgées, hébergement enfants et adultes handicapés, services à domicile ou ambulatoires enfants et adultes handicapés, travail protégé, cinéma.



Quatre gammes d'équipements pour mieux comprendre le maillage du territoire

L'étude par gamme d'équipements permet de mener une analyse sur la diversité des équipements présents sur un territoire. Pour réaliser cette analyse, les différentes gammes d'équipements (de proximité, intermédiaire et supérieure) définies par l'INSEE ont été étudiées à l'échelle du territoire du Boulonnais. Ce que l'on retient de cette analyse c'est que :

Le niveau d'équipements du SCOT du Boulonnais est plus faible qu'au niveau national pour les gammes d'équipements de proximité et intermédiaire. Ainsi, 10 000 habitants du SCOT ont en moyenne accès à 153 équipements de la gamme de proximité contre 184 au niveau national et à 46 équipements de la gamme intermédiaire contre 53 au niveau national.

Le territoire a un niveau d'équipements supérieurs identique à la moyenne nationale, autour de 17 équipements pour 10 000 habitants. Pour arriver à une classification des différentes communes du Boulonnais en fonction de leur niveau d'équipements, on a jugé qu'une commune appartenait à une gamme lorsqu'elle possédait au moins la moitié des équipements définis par cette gamme. Le niveau de gamme le plus élevé fut alors retenu pour le classement final de la commune. Les communes ne rentrant dans aucune des trois gammes de l'INSEE ont été classées dans **la gamme d'équipements minimale**. Deux communes ne rentrent dans aucune des gammes, il s'agit des communes de Longueville et Pittefaux, qui ne disposaient d'aucun équipement en 2008.

Exemple méthodologique :

La commune de Desvres dispose de :

- 22 équipements sur les 23 de la gamme de proximité
- 26 équipements sur les 27 de la gamme intermédiaire
- 3 équipements sur les 23 de la gamme supérieure

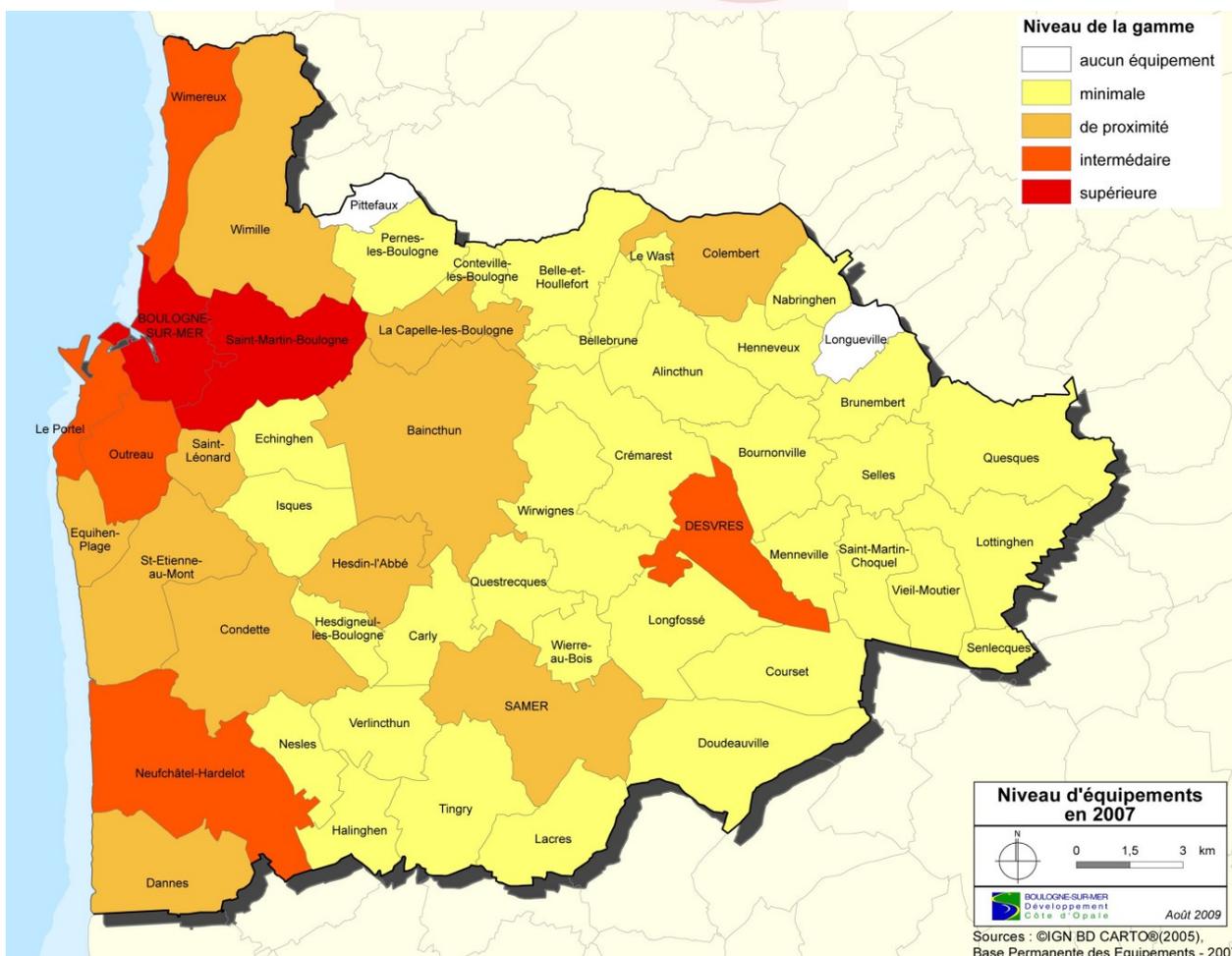
La commune n'appartient pas à la gamme supérieure car elle ne dispose pas de la moitié des équipements de cette gamme.

La commune appartient à la gamme intermédiaire car elle dispose de plus de la moitié des équipements de la gamme de proximité et de plus de la moitié des équipements de la gamme intermédiaire. L'appartenance à la gamme intermédiaire a été retenue car c'est la plus élevée des deux gammes.

Cette étude par gamme d'équipements nous permet d'observer une corrélation entre le niveau d'équipements et la population de la commune :

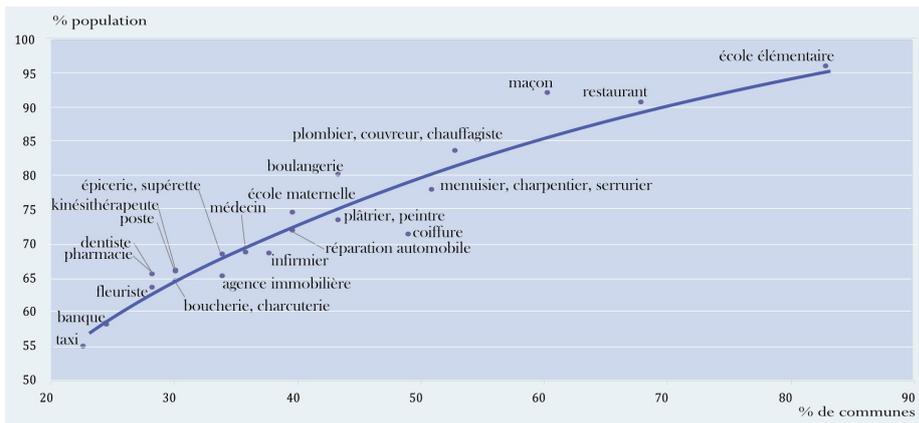
- Les communes de la **gamme minimale** sont majoritairement des communes de **moins de 600 habitants**.
- Les communes de la **gamme de proximité**, des communes entre **700 et 5 000 habitants**.
- Les communes de la **gamme intermédiaire**, des communes entre **5 000 et 14 500 habitants**.

Si la majorité des communes fait partie de la gamme minimale, il s'agit avant tout de communes peu peuplées. En effet, près de 70% de la population habitent sur une commune de la gamme d'équipements intermédiaire ou supérieure et ce taux avoisine les 90% si l'on ajoute la population des communes de la gamme de proximité.



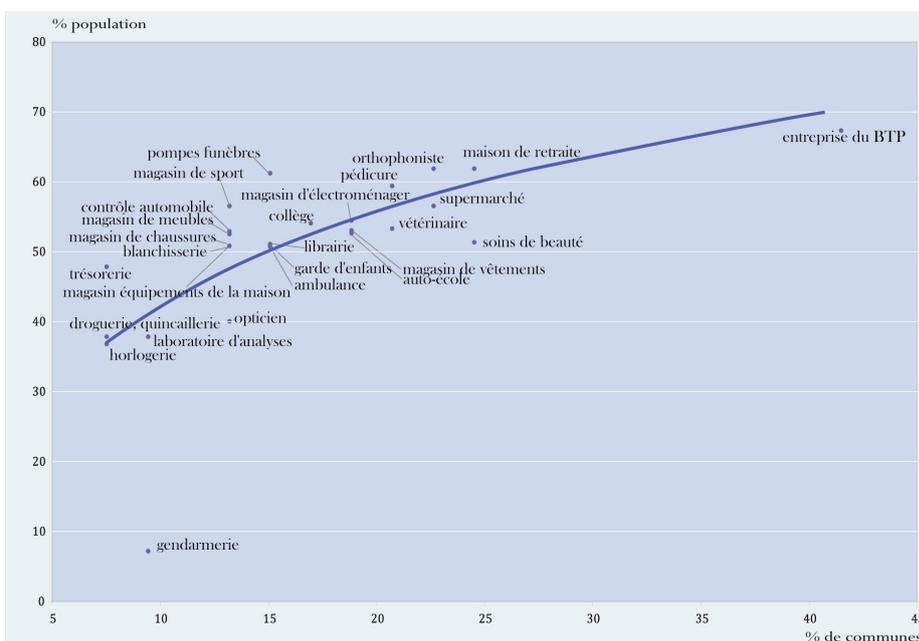
Une concentration des équipements qui diffère selon le niveau de gamme

Concentration des équipements de la **gamme de proximité**



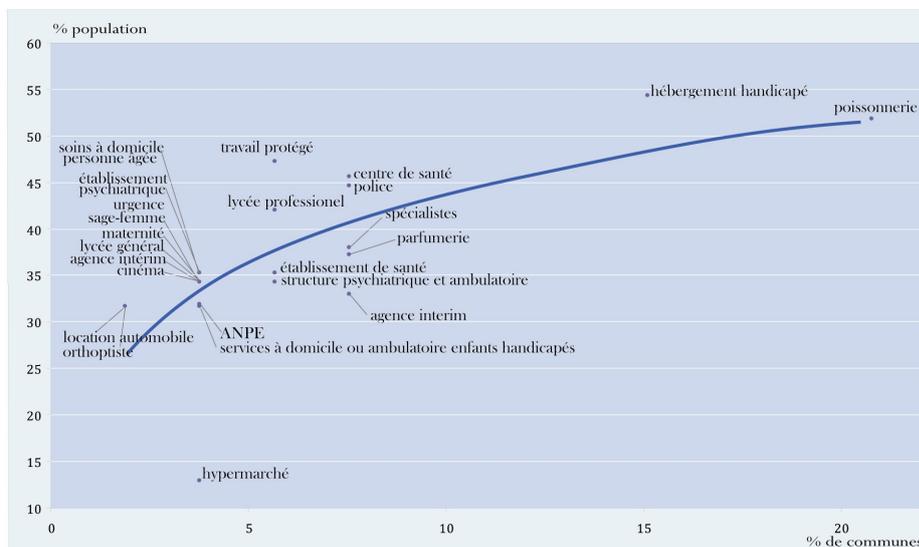
Note de lecture : Sur le SCOT, les boulangeries sont présentes dans 43% des communes, regroupant près de 80% de la population

Concentration des équipements de la **gamme intermédiaire**



Note de lecture : Sur le SCOT, les collèges sont présents dans 17% des communes, regroupant près de 54% de la population.

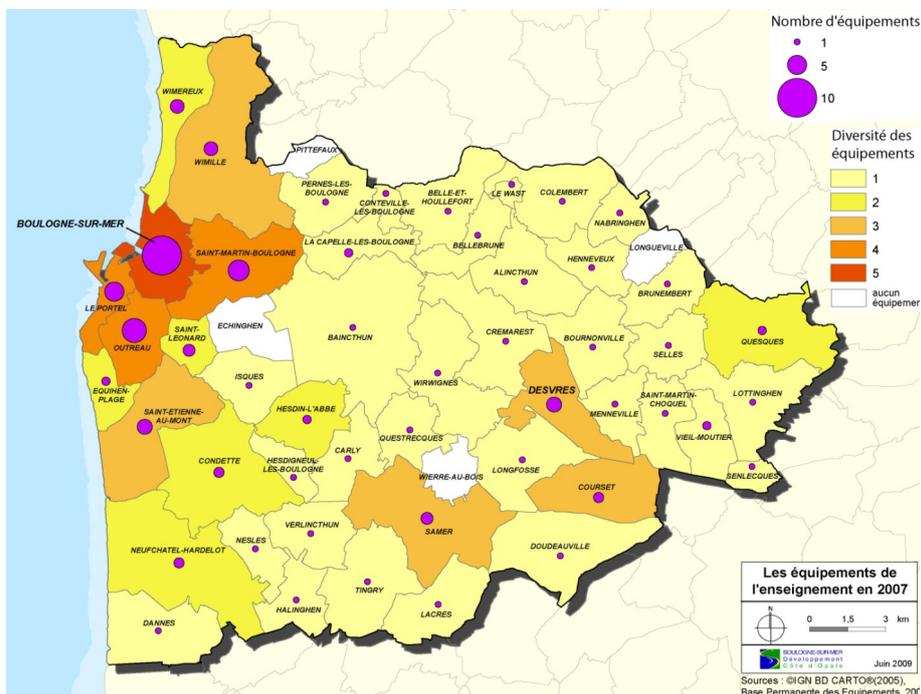
Concentration des équipements de la **gamme supérieure**



Note de lecture : Sur le SCOT, les lycées professionnels sont présents dans 5,6 % des communes, regroupant près de 42 % de la population.



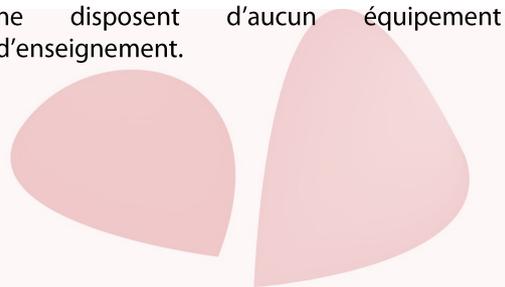
III. ZOOM sur quelques types d'équipements



Les équipements de l'enseignement

Les équipements de l'enseignement rassemblent les écoles maternelles et primaires en regroupement pédagogique intercommunal ou non, les collèges ainsi que les lycées d'enseignement général et professionnel.

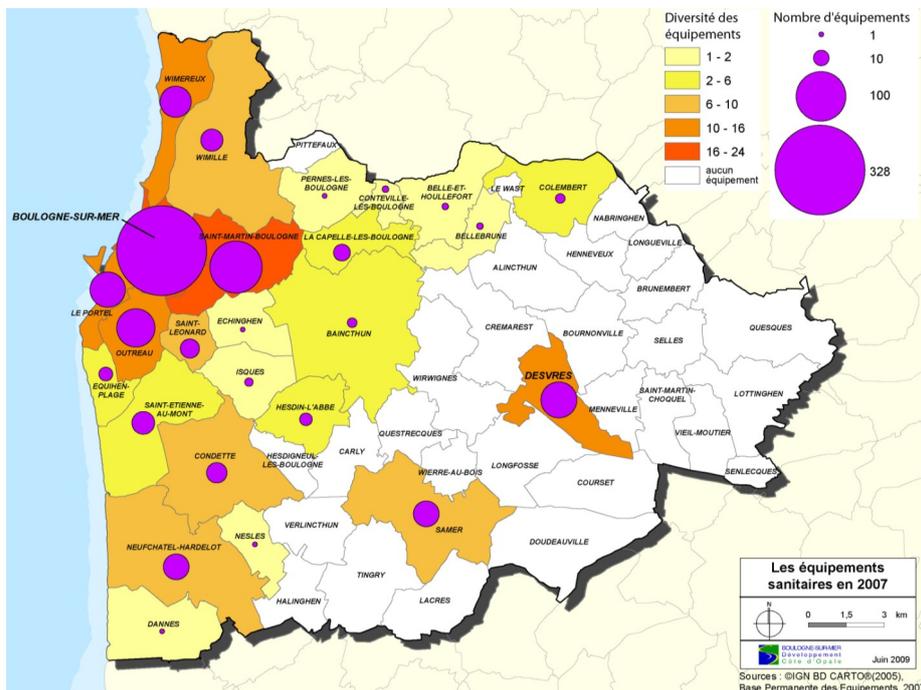
Cette offre en équipement se répartie de façon homogène sur l'ensemble du territoire, en effet seules quatre communes ne disposent d'aucun équipement d'enseignement.



Les équipements sanitaires

24 types d'équipements sanitaires ont été analysés à l'échelle du territoire. Il s'agit par exemple de médecins, infirmiers, spécialistes, mais aussi de maternités ou services d'urgence...

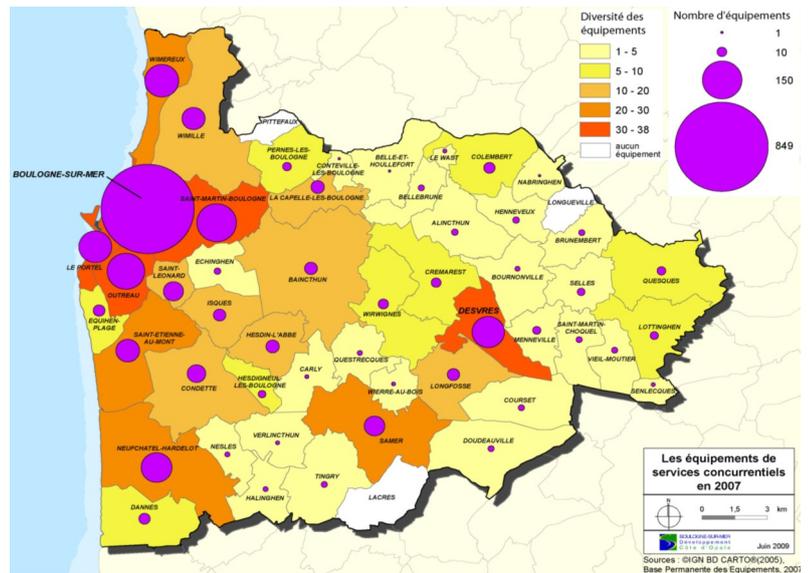
On remarque que l'offre en équipements sanitaires se localise préférentiellement sur la partie Ouest du Boulonnais et notamment dans le cœur d'agglomération à Boulogne-sur-Mer et Saint-Martin-Boulogne. Dans l'espace rural, les communes de Desvres et Samer proposent aussi une offre sanitaire aux habitants dans un espace rural majoritairement dépourvu de toute autre offre sanitaire.



Les équipements de services marchands

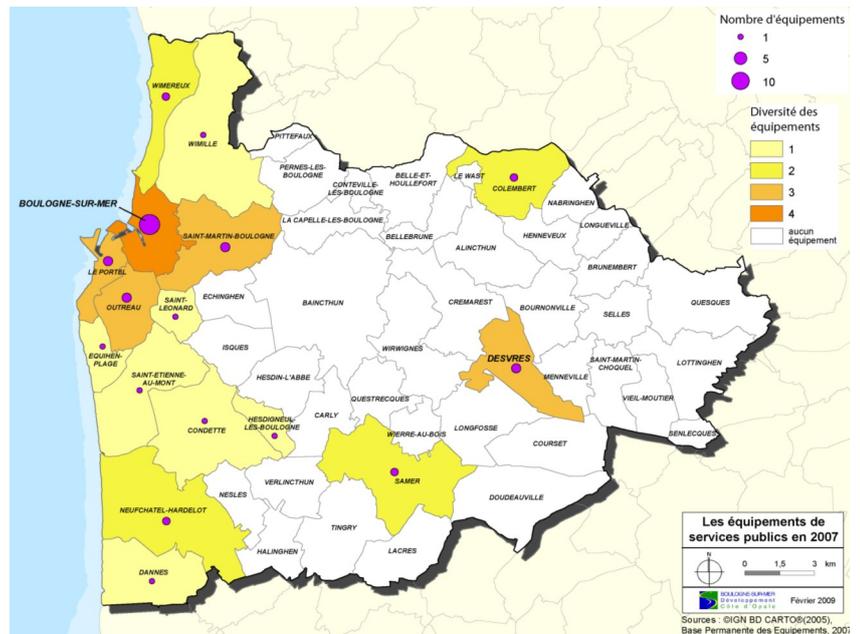
45 types d'équipements concurrentiels ont été relevés sur le Boulonnais, il s'agit par exemple de boulangeries, boucheries, banques, pharmacies, fleuristes...

L'offre en services concurrentiels se localise préférentiellement dans le cœur d'agglomération, sur le littoral et dans les bourgs de Desvres et Samer. Les équipements concurrentiels les plus présents sur le territoire sont les restaurants, les magasins de coiffure, les salons de vêtements, les boulangeries et les agences immobilières.



Les équipements de services publics

L'analyse des équipements de services publics a porté sur les trésoreries, les ANPE, les bureaux de police et de gendarmerie, les bureaux de poste. Seules 30% des communes disposent de l'un de ces services publics. Toutefois ces services sont situés dans les communes les plus peuplées, ainsi 86% des habitants du Boulonnais ont accès à, au moins, un service public dans leur commune.



Une analyse, des questionnements :

- ➔ Comment maintenir et renforcer le niveau d'équipements et de services garants de l'attractivité du territoire ?
- ➔ Comment garantir la qualité et l'équité d'accès aux équipements et services aux différentes catégories de personnes, notamment les plus démunies ?
- ➔ Comment mettre en cohérence les politiques d'implantation des équipements et services avec celles de l'habitat, de l'emploi et des déplacements ?

Autant de questions auxquelles devra répondre le projet du SCOT DU BOULONNAIS.

Rédaction :
O. DELBECQ - C. ROMULUS - J. KOSTRZ
Conception / Maquette / Cartographie:



Document téléchargeable sur le site internet :
www.scot-boulonnais.fr
IPNS